

Réf: Dossier 470814

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE ADIOTSO »

Siège ABIDJAN ANYAMA AKOUBE ZEUDJI BELLE  
VILLE, Lot 567, Ilot 64

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE ADIOTSO »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tout pays et particulièrement en COTE D'IVOIRE :

- L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA AKOUBE ZEUDJI BELLE  
VILLE, Lot 567, Ilot 64

Dirigeant(s) M AKA KOUADIO ARMAND DORGELES (COGÉRANT), M HAOUTOU N'DRI CONSTANT (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00236 du 14/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02763/GTCA/RC/2026 du 14/01/2026

